

© International Baccalaureate Organization 2023

All rights reserved. No part of this product may be reproduced in any form or by any electronic or mechanical means, including information storage and retrieval systems, without the prior written permission from the IB. Additionally, the license tied with this product prohibits use of any selected files or extracts from this product. Use by third parties, including but not limited to publishers, private teachers, tutoring or study services, preparatory schools, vendors operating curriculum mapping services or teacher resource digital platforms and app developers, whether fee-covered or not, is prohibited and is a criminal offense.

More information on how to request written permission in the form of a license can be obtained from <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

© Organisation du Baccalauréat International 2023

Tous droits réservés. Aucune partie de ce produit ne peut être reproduite sous quelque forme ni par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris des systèmes de stockage et de récupération d'informations, sans l'autorisation écrite préalable de l'IB. De plus, la licence associée à ce produit interdit toute utilisation de tout fichier ou extrait sélectionné dans ce produit. L'utilisation par des tiers, y compris, sans toutefois s'y limiter, des éditeurs, des professeurs particuliers, des services de tutorat ou d'aide aux études, des établissements de préparation à l'enseignement supérieur, des fournisseurs de services de planification des programmes d'études, des gestionnaires de plateformes pédagogiques en ligne, et des développeurs d'applications, moyennant paiement ou non, est interdite et constitue une infraction pénale.

Pour plus d'informations sur la procédure à suivre pour obtenir une autorisation écrite sous la forme d'une licence, rendez-vous à l'adresse <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

© Organización del Bachillerato Internacional, 2023

Todos los derechos reservados. No se podrá reproducir ninguna parte de este producto de ninguna forma ni por ningún medio electrónico o mecánico, incluidos los sistemas de almacenamiento y recuperación de información, sin la previa autorización por escrito del IB. Además, la licencia vinculada a este producto prohíbe el uso de todo archivo o fragmento seleccionado de este producto. El uso por parte de terceros —lo que incluye, a título enunciativo, editoriales, profesores particulares, servicios de apoyo académico o ayuda para el estudio, colegios preparatorios, desarrolladores de aplicaciones y entidades que presten servicios de planificación curricular u ofrezcan recursos para docentes mediante plataformas digitales—, ya sea incluido en tasas o no, está prohibido y constituye un delito.

En este enlace encontrará más información sobre cómo solicitar una autorización por escrito en forma de licencia: <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

# Politique mondiale

## Niveau supérieur et niveau moyen

### Épreuve 1

4 mai 2023

Zone A matin | Zone B après-midi | Zone C matin

1 heure 15 minutes

---

#### Instructions destinées aux candidats

- N'ouvrez pas cette épreuve avant d'y être autorisé(e).
- Répondez à toutes les questions.
- Le nombre maximum de points pour cette épreuve d'examen est **[25 points]**.

### Unité 3 : Développement

Le développement en débat : enjeux de la mondialisation, inégalités et développement durable.

Lisez attentivement tous les documents sources et répondez à toutes les questions qui suivent.

#### Source A

Adaptation de « #WaterIs a family affair » (« L'eau : une affaire de famille »), photographies extraites d'un reportage diffusé en 2015 par l'UNICEF pour sensibiliser l'opinion publique à la consommation d'eau dans le monde.



**Niger** : une famille de cinq personnes consomme 60 litres d'eau par jour



**États-Unis** : une famille de trois personnes consomme 1000 litres d'eau par jour

**Source B**                      Adaptation d'un document de promotion des 17 objectifs de développement durable à atteindre d'ici 2030, publié en 2015 par l'Organisation des Nations Unies.

## **Objectif de développement durable des Nations Unies, n° 6 : eau propre et assainissement :**

### **Quel objectif ?**

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement salubres.

### **Pourquoi ?**

L'accès à l'eau potable, aux services d'assainissement et à l'hygiène est un droit humain. Or, chaque jour, des milliards d'individus rencontrent encore des difficultés d'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, même les plus rudimentaires. Près d'1,8 milliard d'individus dans le monde utilise une source d'eau potable contaminée par des matières fécales\*. Près de 2,4 milliards d'individus n'ont accès à aucun équipement sanitaire, même le plus rudimentaire, tels que des toilettes ou des latrines. La pénurie d'eau touche plus de 40 % de la population mondiale et les prévisionnistes tablent sur une hausse de ce pourcentage.

### **Quelles en sont les conséquences ?**

Les maladies liées aux difficultés d'accès à l'eau et aux services d'assainissement figurent toujours parmi les principales causes de mortalité parmi les enfants de moins de cinq ans. Pour atteindre les objectifs de développement durable, une eau et des équipements sanitaires propres, également vecteurs de bonne santé et d'égalité entre les sexes, constituent une condition essentielle. La gestion durable de nos ressources en eau nous permettra également de mieux gérer notre production alimentaire et notre production d'énergie et contribuera à la croissance économique. De plus, nous préserverons nos écosystèmes aquatiques, leur biodiversité et lutterons contre le changement climatique.

### **Comment agir ?**

Les organisations de la société civile doivent inciter les États à prendre leurs responsabilités, à investir dans la recherche et le développement dans le domaine de la gestion de l'eau et à promouvoir l'intégration des femmes, des jeunes et des communautés autochtones dans la gouvernance des ressources en eau.

---

\* matières fécales ou fèces : déchets organiques ou excréments solides d'êtres humains ou d'animaux

**Source C**                    Adaptation de « Genre & eau », manuel de formation de la *Direction du développement et de la coopération* (DDC), organe du Département suisse des affaires étrangères (DFAE) responsable des activités de coopération internationale de la Suisse (2005).

**Pour atteindre pleinement ses objectifs, la gestion des ressources en eau doit prendre en compte les inégalités entre les femmes et les hommes. En effet :**

**Les femmes et les hommes assument souvent des rôles différents, négociés dans le cadre de rapports de pouvoir inégaux.** Les femmes sont souvent les premières utilisatrices d'eau – tâches ménagères, agriculture de subsistance, santé et hygiène. Souvent, les femmes exercent également le rôle principal en matière d'éducation des enfants, de santé familiale et de soins aux malades. Comprendre le rôle assigné à chaque sexe est donc essentiel pour pouvoir planifier des réponses et des politiques dans le secteur de l'eau.

**Les femmes et les hommes ont un accès différencié au pouvoir et aux ressources.** Les femmes pauvres se tournent davantage vers les points d'eau collectifs (rivières et lacs) que les hommes ou les femmes plus aisées. La marchandisation de l'eau porte parfois atteinte à la légitimité pour certains individus, du fait de leur genre ou de leur catégorie socio-économique, d'exercer leur droit d'accès à l'eau. C'est pourquoi, dans le domaine de la gestion de l'eau, une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes doit s'appliquer à l'examen des politiques publiques, des systèmes de financement, des investissements consentis dans les infrastructures et des effets des projets à grande échelle. Une approche fondée sur les droits doit privilégier l'égalité d'accès à l'eau pour tous les groupes sociaux, une participation inclusive aux mécanismes et processus décisionnels liés à l'eau et l'obligation légale qu'ont les institutions publiques de rendre compte de leurs actions devant les citoyens. Le droit fondamental à l'eau confère à tout être humain le droit de disposer d'une eau suffisante, salubre, acceptable, accessible et à un prix abordable pour couvrir ses besoins personnels et domestiques.

**Source D**                    Adaptation de « More than 800m people need to travel 30 mins for safe water, report finds. » (« D'après un rapport, plus de 800 millions d'êtres humains doivent accomplir un trajet de 30 minutes pour accéder à une eau potable »), *The Guardian* (2018).

Dans les pays les plus exposés aux risques environnementaux, les inégalités d'accès à l'eau progressent, alertent les auteurs d'un rapport indiquant que 800 millions d'individus doivent parcourir un trajet de 30 minutes minimum pour accéder à un point d'eau sûr. Les inégalités entre les sexes exercent aussi une forte influence, car ce sont souvent les femmes qui ont la charge d'aller chercher l'eau. Pour une famille de quatre personnes, l'Organisation des Nations Unies recommande une quantité minimale de 50 litres d'eau chaque jour. Malgré une hausse globale de l'accès à l'eau potable, l'étude – intitulée, *L'état de l'eau dans le monde 2018* – pointe les écarts à l'intérieur des différents pays et entre eux, dans un contexte où les communautés pauvres souffrent, dans leur approvisionnement en eau naturelle, de la concurrence de l'agriculture et des usines produisant des biens destinés aux consommateurs plus fortunés. « Le manque de volonté politique est la raison principale de la progression des inégalités d'accès à l'eau », déclare le directeur de l'action politique et du plaidoyer de WaterAid, une organisation non gouvernementale (ONG) spécialisée dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

On constate des améliorations. Les progrès les plus importants ont été réalisés dans les grands pays en développement, à la croissance rapide.

Entre 2000 et 2015, la Chine a enregistré une hausse de 334 millions de citoyens ayant accès à l'eau potable, suivie de l'Inde avec 301 millions de personnes supplémentaires. D'après l'analyste principal des politiques de WaterAid pour la sécurité de l'eau et le changement climatique, « Les individus marginalisés à cause de leur âge, leur genre, leur classe sociale, leur caste ou leur handicap, ou vivant dans des bidonvilles ou des communautés rurales isolées, sont plus difficiles à atteindre et continueront de souffrir tant que les gouvernements ne feront pas de l'égalité d'accès à l'eau une priorité et qu'ils ne prendront pas de mesures financières en ce sens, et tant que le secteur industriel et l'agriculture continueront de faire un usage disproportionné de l'eau ».

1. Identifiez **trois** aspects des inégalités illustrés dans la Source A. [3]
  
  2. En faisant expressément référence à la Source B **et à un** des exemples que vous avez étudiés, expliquez pourquoi l'eau est une condition essentielle du développement durable. [4]
  
  3. À l'aide de la Source C **et** de la Source D, comparez les enjeux de l'égalité pour le développement durable. [8]
  
  4. « Les facteurs politiques constituent la principale menace pour le développement durable. » À l'aide de l'ensemble des sources **et** de vos connaissances personnelles, discutez cette affirmation. [10]
-

**Avertissement :**

Le contenu utilisé dans les évaluations de l'IB est extrait de sources authentiques issues de tierces parties. Les avis qui y sont exprimés appartiennent à leurs auteurs et/ou éditeurs, et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'IB.

**Références :**

**Source A** © UNICEF/UNI191744/Gilbertson VII Photo.

© UNICEF/UNI191744/Gilbertson VII Photo.

**Source B** United Nations [Nations Unies]. s.d. *Clean Water and Sanitation: Why it Matters*. [pdf] United Nations [Nations Unies]. Disponible sur Internet : [https://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2016/08/6\\_Why-it-Matters\\_Sanitation\\_2p.pdf](https://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2016/08/6_Why-it-Matters_Sanitation_2p.pdf) [Référence du 1 novembre 2019]. Source adaptée.

**Source C** Sever, C., 2005. *Gender & Water: Mainstreaming gender equality in water, hygiene and sanitation interventions*. [pdf] Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC) [Direction du développement et de la coopération, DDC]. Disponible sur Internet : <https://static1.squarespace.com/static/536c4ee8e4b0b60bc6ca7c74/t/53c54145e4b0d5974bbf10c6/1405436229252/SDC+gender++water.pdf> [Référence du 1 novembre 2019]. Source adaptée.

**Source D** Watts, J., 2018. *More than 800m people need to travel 30 mins for safe water, report finds*. [en ligne] Disponible sur Internet : <https://www.theguardian.com/global-development/2018/mar/21/more-than-800m-people-need-to-travel-30-mins-for-safe-water-report-finds> [Référence du 1 novembre 2019]. Source adaptée. Droits d'auteur Guardian News & Media Ltd 2023.